LDROI1222L

2015-2016

Droit constitutionnel (Cours magistral sans exercices pratiques)

8.0 crédits	90.0 h	2q

Enseignants:	Bonbled Nicolas ; Verdussen Marc ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Ressources en ligne:	Un syllabus couvrant une partie de la matière, disponible sur i-campus et diffusé par le service-cours. Un plan très détaillé (environ 100 pp.), posté sur i-campus.
Préalables :	Le cours LDROI 1222 - Droit constitutionnel n'est accessible que si vous avez suivi le prérequis LDROI 1001 - Introduction au droit Le cours LDROI 1222 - Droit constitutionnel est prérequis pour accéder au cours LDROI 1305 - Droit Administratif
Thèmes abordés :	Les matières étudiées sont : La notion et les caractères de la Constitution, les contrôles de constitutionnalité et la Cour d'arbitrage ; Le statut du citoyen, à savoir la nationalité, les droits de l'homme et les droits du citoyen ; Les collectivités politiques, à savoir les divisions et les structures de l'Etat ; Les pouvoirs, en ce compris les modes de désignation et d'élection des autorités publiques tant au niveau fédéral que fédéré ; Les fonctions, et notamment les fonctions gouvernementales et législatives tant au niveau fédéral que fédéré, en ce compris la théorie du régime parlementaire ; Les procédures de crise. L'enseignement magistral peut être, le cas échéant, complété selon les besoins de l'enseignement par d'autres méthodes pédagogiques. Le syllabus doit être fourni au début du semestre d'enseignement, dès la deuxième année de la nomination du titulaire. 14 heures d'exercices pratiques obligatoires permettent à l'étudiant de développer une approche pratique de la matière. Les séances sont préparées par l'étudiant. Les prestations de celui-ci sont évaluées par l'assistant. Le titulaire veille, en concertation avec le président du département, à la cohérence et à la bonne articulation entre les exercices pratiques et le cours magistral, en ce compris quant à l'évaluation.
Acquis d'apprentissage	L'enseignement du droit constitutionnel vise à permettre aux étudiants d'acquérir la compréhension des principaux problèmes que posent, d'une part, l'encadrement par le droit de l'organisation de l'Etat à tous les niveaux et d'autre part, la définition du statut du citoyen (droits de l'homme, droits politiques). Il comporte une étude de la norme constitutionnelle, du statut du citoyen et du régime des différentes collectivités politiques. *La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».*
Autres infos :	Cours offerts dans 'programmes UCL et pour lesquels l'étudiant doit contacter son conseiller aux études ou le secrétaire académique de sa faculté afin de préciser les parties reconnues équivalentes et connaître les modalités de complément : COPS 1211. A l'examen, l'étudiant dispose d'un code. Le Code essentiel est recommandé.
Faculté ou entité en charge:	BUDR